



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 64068772

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/01/2025	25237203

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
01/03/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9) RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C0416
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BD-449-RW (F)	20/04/2017	06/03/2007
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	1007	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3KM8HZC20093028	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
MPE5011RH114	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
201082

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

BD-449-RW
CT:01/03/2025
N° D'AGRÈMENT : S013C026
N° SÉRIE : VF3KM8HZC20093028
N° D'IMPRIMÉ : C64068772

S013C026
S : 01/03/2025
BD-449-RW

Défaillances majeures :
 1.1.6.b.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Usure excessive au niveau de l'axe du levier ou du mécanisme du levier à cliquet
 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG , AVD
 5.1.3.a.2. ROULEMENT : Jeu ou bruit excessif ARG
 6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées
 6.2.3.a.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Une portière ne s'ouvre ou ne se ferme pas correctement G, D
 6.2.6.a.2. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces principales) AVD
 7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant
 8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures :
 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD
 6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion AV, AR
 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
 Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 01/06/2018 : 166706 km / 15/06/2018 : 166788 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
	G	AVANT	D	G	ARRIERE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-2.8 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		3 %			4 %	
Forces verticales :		744 daN			523 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	222 daN		238 daN	210 daN		210 daN
Déséquilibre (<20%) :		7 %			0 %	
Forces de freinage (efficacité) :	222 daN		238 daN	210 daN		210 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	69 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	26 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(2.54 m-1) :	C1:9.99 m-1	C2:9.99 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.7 %		-3.6 %			